

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 octobre 2017

DCM N° 17-10-26-9

Objet : Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets Jeunes.

Rapporteur: Mme ANTOINE-FABRY

Au titre du soutien et de l'accompagnement des projets de jeunes de 11 à 30 ans, il est proposé de soutenir 9 lauréats du jury départemental Projets Jeunes du 11 octobre 2017, par l'attribution de 4 bourses et 2 parrainages pour un montant total de 6 000 € et d'accompagner 3 autres projets soutenus par des partenaires.

1. Camille BERTAGNA : La Saint-Valentin

Inspirée par ses observations quotidiennes et portée par ses talents graphiques, Camille réalise un court métrage d'animation, image par image en 2D, dépeignant les rapports et relations entre individus et en particulier les couples. Elle y porte un regard personnel, humoristique et critique. Le coût total de l'opération s'élève à 4 960 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de 1 000 €.

2. Anaïs GUERDIN : Résonance

Fréquentant de nombreuses formations musicales à Metz dans le cadre d'activités bénévoles, Anaïs a dressé le constat du manque d'une structure d'accompagnement proche des artistes en devenir, capable de répondre à leurs besoins dans des proportions financières raisonnables : mise en relation avec les acteurs du spectacle et développement des projets artistiques. L'association Résonance aura donc pour but de professionnaliser et développer les carrières des groupes d'une part, et valoriser les talents locaux et ainsi participer à la mise en valeur du territoire d'autre part. Le coût global de l'opération s'élève à 1 756 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de 1 000 €.

3. Kévin FAUVEL : Pulsar

Boris et Kévin produisent un album-concept destiné à la scène mêlant musique et mapping vidéo. Leur idée puise son inspiration dans leur amour des bandes originales de film, les menant à réfléchir à une création scénique à la fois musicale et visuelle : PULSAR. Le budget global de l'opération s'élève à 2 000 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de 1 000 €.

4. Marie-Coraïl TRABUIO : Metz Arena

Metz Arena propose le plus gros événement e-sport en Lorraine avec cinq tournois de jeux vidéo différents. Les titres seront choisis par leur popularité dans leur discipline respective, et leur simplicité de compréhension par les spectateurs. L'objectif est de réunir le temps d'un week-end environ 400 joueurs. Les tournois seront ouverts à toutes et à tous. Marie-Coraïl a pour cela réuni de nombreux partenaires dont les Arènes de Metz qui souhaitent dans la

mesure du possible pérenniser cet évènement à l'avenir. Le coût total de l'opération s'élève à 49 400 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage pour un montant de 1 000 €.

5. Kévin CARMINI : Level Up!

Accompagné par Constance, encore étudiante, Kévin ouvre un café convivial d'un nouveau genre à Metz : le e-café, faisant la part belle aux jeux de société et jeux vidéo. Level Up! s'adressera à tous les passionnés et à toutes celles et ceux qui envisagent simplement de passer un moment convivial et chaleureux rue St Marcel dès début novembre 2017. Le budget initial de l'action s'élève à 39 000 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage pour un montant de 1 000 €.

6. Léa BOLOU : Java

Mobilisant une jeune équipe de passionnés d'arts de la scène, Marion a créé une association qui a pour objectif d'éditer des revues dédiées à ce champ disciplinaire. Les éditions JAVA proposeront en 2018 deux numéros inédits de leur revue participative et entièrement réalisée par des bénévoles. Le coût total de l'opération s'élève à 15 800 €. Il est proposé l'attribution d'une bourse pour un montant de 1 000 €.

Par ailleurs, la Ville de Metz soutiendra et accompagnera (tant sur les aspects techniques que pédagogiques) les projets suivants dont les bourses seront prises en charges par des partenaires du dispositif :

Lauriane SORNETTE : Suite à une formation de styliste, Lauriane a décidé de créer sa propre ligne de vêtements de prêt-à-porter pour hommes haut de gamme, labellisée "origine France garantie". Elle envisage, lorsque son activité le permettra, d'inscrire son engagement entrepreneurial dans une logique d'accompagnement vers l'insertion professionnelle.

Loic LUSNIA : Graphiste indépendant, Loïc imagine une ligne de vêtements et d'objets dérivés d'inspiration skate/punk à base de ses propres dessins et créations. Son travail de création est actuellement visible dans la galerie éphémère rue des Jardins à Metz.

Louis GUSTIN : Victime d'un accident vasculaire cérébral alors qu'il terminait ses études, Louis travaille au développement d'une plateforme numérique d'information, de sensibilisation, et de promotion des politiques de soutien aux personnes handicapées à l'échelle européenne, par le biais de la constitution d'un réseau de témoins et la réalisation de vidéos dédiées.

Par ailleurs, par décision du Conseil Municipal en date du 6 juillet 2017, une subvention d'un montant de 1 000 € a été attribuée à l'association Turfu pour un projet d'exposition photographique. Il convient de remplacer l'identité de la structure porteuse du projet dont le nom a été modifié par "Association Le Mégot".

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2013 portant sur la Charte de l'accompagnement à l'initiative, à l'engagement et à la prise d'autonomie des Jeunes en Moselle,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Metz de soutenir, d'encourager et de valoriser l'initiative, l'engagement et la prise d'autonomie des jeunes ; de promouvoir les jeunes talents et de donner toute leur place aux nouvelles générations d'acteurs sociaux, solidaires, économiques, culturels et associatifs sur le territoire,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ADOPTER** les subventions suivantes aux structures mentionnées et au bénéfice des projets indiqués ci-dessous pour un montant total de **6 000 €** :

- Association Résonance (Anaïs GUERDIN – Résonance)	1 000 €
- Lorraine e-sport (Marie-Coraïl TRABUÏO – Metz Arena)	1 000 €
- Association Le Mégot (<i>Camille BERTAGNA – La Saint-Valentin</i>)	1 000 €
- Association Java (Léa Bolou – Java)	1 000 €
- CRI-BIJ <i>dont</i>	2 000 €
<i>Kévin FAUVEL – Pulsar</i>	<i>1 000 €</i>
<i>Kévin CARMINI – Level Up!</i>	<i>1 000 €</i>

- **D'AUTORISER** le versement de la subvention de 1 000 €, initialement attribuée à l'association Turfu pour un projet d'exposition photographique, à l'association Le Mégot.
 - **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents ou pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation, ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours l'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjointe Déléguée.

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 36 Absents : 19 Dont excusés : 12

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ